

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RECLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 19 Novembre

LES CHAMBRES

La Chambre, dans sa séance de samedi, a procédé à l'élection de son bureau définitif. La séance n'a commencé qu'à 3 heures.

Voici les résultats des scrutins :

Votants.....	431
Bulletins blancs ou nuls.....	37
Suffrages exprimés.....	394
Majorité absolue.....	198
M. Charles FLOQUET.....	384 voix.
M. Floquet est proclamé président.	

Scrutin pour les quatre vice-présidents :

Votants.....	383
Bulletins blancs ou nuls.....	12
Suffrages exprimés.....	371
Majorité absolue.....	186
Ont obtenu :	
MM. DE MAHY.....	322 voix.
Jules DEVELLE.....	295
Casimir PÉRIER.....	286
PEYTRAL.....	236

Scrutin pour les secrétaires :

Votants.....	366
Blancs ou nuls.....	3
Suffrages exprimés.....	363
Majorité absolue.....	182
Ont obtenu :	
MM. RABIER.....	259 voix.
PICHON.....	249
LAVERTUJON.....	243
BOISSY d'ANGLAS.....	233
JUMEL.....	238
PHILIPPON.....	231

Scrutin pour les questeurs :

Votants.....	348
Blancs ou nuls.....	1
Suffrages exprimés.....	347
Majorité absolue.....	174
Ont obtenu :	
MM. GUILLAUMOU.....	246 voix.
BOYER.....	240
DUCLAUD.....	219

* * *

On sait que le cabinet a résolu de faire une déclaration au Parlement dans les premiers jours de la semaine prochaine. Nous pouvons ajouter que ce document insistera nettement sur le désir du pays de voir l'apaisement se faire et la politique d'affaires succéder à la politique spéculative. Il dé-

111 FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

Le Fils de Porthos

Par PAUL MAHALIN

DEUXIÈME PARTIE

Le Mari de la Favorite

IV

— Monsieur de Locmaria, il ne faut pas que ce prétendu gentleman vous aperçoive dès l'abord. Tenez-vous donc derrière cette porte. Je vous ferai intervenir quand il sera besoin... Quant à M. d'Ellicigay, qu'il aille me chercher le prévôt de l'armée, avec un piquet de fusiliers et une brassée de cordes neuves : le prévôt, à portée de ma voix ; le piquet, sous cette fenêtre ; les cordes... Ah ! ma foi ! les cordes, en chevron sur la maîtresse branche de ce chêne, qui est là au revers du chemin... Si elles s'ennuient d'y être seules, nous verrons à leur procurer de la société tout à l'heure.

Il est certain que, s'il n'eût été prévenu par le récit des aventures nocturnes de Joël et de Petit-Renaud, la sûreté de coup d'œil et la pénétration d'esprit de l'ancien rival de Condé et de l'adversaire actuel de M. de Lorraine eussent été mises en défaut par l'aspect du personnage qui s'inclinait devant lui — quelques instants

clarera que le cabinet estime que les questions de politique pure de nature à soulever des discussions irritantes doivent être résolument écartées du programme de la législation. Il tracera un plan de travail pour la Chambre et indiquera comme orientation la nécessité de se consacrer à la discussion du budget et aux réformes qui s'y rattachent.

En particulier, le cabinet annoncera la présentation de projets pour la réforme de l'impôt foncier et de l'impôt des boissons. Pour l'impôt foncier, le gouvernement compte s'appuyer sur le recensement des propriétés bâties qui fait apparaître une somme considérable de valeurs imposables. On compenserait la plus-value que l'impôt foncier donnera de ce chef par la suppression de l'impôt des portes et fenêtres.

Quant à l'impôt des boissons, le cabinet reprendra le projet déposé en 1886 par M. Sadi-Carnot, alors ministre des finances.

Le Cabinet indiquera, en outre, qu'il n'entend rester aux affaires qu'à la condition que la Chambre lui donne un témoignage formel de confiance, soit par le vote de tel ou tel projet, soit par un ordre du jour motivé.

A la Chambre

Paris, 18 novembre.

La séance de la Chambre ne commençant que ce soir à 4 heures, il est probable que le discours d'installation de M. Floquet et la lecture de la déclaration ministérielle seront remis à demain.

Au Sénat

Le Sénat a procédé au tirage au sort pour la désignation du département chargé d'élire un sénateur, en remplacement du général Chabron, sénateur inamovible décédé.

Il a ensuite validé l'élection de M. Bernard Lavergne, récemment élu sénateur par le département du Tarn.

LA RÉVOLUTION AU BRÉSIL

De pacifique qu'elle était d'abord, la lutte a pris récemment des allures plus graves. Des troubles ont eu lieu à Bahia et à Rio.

La ville de San-Pablo est complètement sous

le régime de la terreur. La cavalerie parcourt les rues, sabrant à droite et à gauche.

Un député, M. Silveira Cintras, figure au nombre des victimes.

La troupe se livrerait, paraît-il, à de véritables actes de barbarie, et l'indignation publique est à son comble. Plusieurs régiments sont partis pour Itabapoana, pour tâcher de maintenir l'ordre. Des télégrammes de Jundiahy annonçaient que les domiciles de MM. Tirqueira, Moraes, Casta, Carvalho, Sarmento, Alfred Pujol, ont été assaillis.

De la cavalerie a été également dirigée sur Bagé, afin de mettre fin au conflit qui ne cesse de s'élever chez les ouvriers du chemin de fer Uruguayana, dont les travaux se trouvent interrompus.

D'un autre côté, des dépêches provenant de Dom-Pedrito disent que de nombreux assassinats ont été commis dans la région.

Enfin, à Rio-de-San-Francisco, de véritables batailles ont éclaté entre différents groupes politiques. Partout les morts et les blessés sont assez nombreux.

Actuellement, le comte d'Eu, en voyageant dans diverses provinces de l'empire, cherche à ressusciter le loyalisme monarchiste en train d'agoniser. Ce voyage, loin d'avoir le résultat qu'en attendait la cour de Rio, n'aboutit en somme qu'à renforcer chez les Brésiliens l'attachement au régime républicain.

Partout où passe le comte d'Eu, ces conflits font la traînée de poudre. Le messager impérial est suivi pas à pas par les envoyés du parti républicain, qui, dans chaque endroit où séjourne le gendre de Dom Pedro, ne manquent jamais de provoquer des réunions et de faire des conférences.

En un mot, la situation est des plus graves et, quoique fasse Dom Pedro, on peut dire aujourd'hui que la république est d'ores et déjà proclamée au Brésil, sinon en droit, au moins en fait.

Proclamation de la République

Rio-de-Janeiro, 16 novembre.

Le gouvernement provisoire vient de lancer un manifeste dans lequel il déclare que la monarchie est abolie. Il annonce que son intention est d'éviter tout désordre. Il déclare aussi qu'il a reçu de nombreuses adhésions des diverses provinces du Brésil.

Le vicomte de Ouro Preto, sénateur libéral, président du conseil et ministre des finances, a été arrêté.

L'empereur du Brésil sera traité avec les plus grands égards.

Il s'arrêta. Un sanglot lui monta à la gorge...

— Hélas ! s'écria-t-il avec un accent déchirant, m'est-il encore permis de m'exprimer ainsi ?... Cette fille, la retrouverai-je ?... Et chaque minute qui s'écoule ne m'enlève-t-elle pas une chance de la revoir ?

Il cacha sa tête dans ses mains.

— Sur mon âme, pensa M. de Créqui, ce pendard — dont je ferai un pendu — ne déparerait point les planches de l'hôtel de Bourgogne ou de la salle du Palais-Royal.

L'étranger reprit, après une pause :

— De grâce, pardonnez-moi... La douleur me rend fou... N'aurais-je pas dû débiter par vous apprendre qui je suis ? Je me nomme sir Hughes Carlisle, et j'ai rang de baronnet dans le comté de Middlesex... Ma femme — un ange du ciel — m'avait donné deux enfants, un fils, qui était devenu un vaillant et brillant soldat ; une fille, à qui sa mère semblait avoir légué sa beauté douce, chaste et frêle... Misère de moi ! ma pauvre Ellen avait hérité pareillement de la maladie qui avait couché la défunte dans le tombeau : cette maladie impitoyable qui naît des brouillards glacés de notre île !... Bientôt, je vis la nacre de ses yeux prendre des teintes d'argent bruni, sa peau transparente devenir diaphane, et ses joues se colorer d'un rose obstiné... C'était le mal !... Je compris. On me dit qu'il y avait à Vienne un médecin sans pareil dans l'art de guérir ces mortelles langueurs. Nous partîmes pour Vienne. Le médecin regarda ma fille. Puis, secouant la tête :

« — Je ne puis rien pour cet enfant... Cependant, voyez à Paris... On prétend qu'il y a dans cette ville des docteurs dont la science prime celle

La population pendant l'émeute

Lisbonne, 16 novembre.

Le *Commercio de Portugal* a reçu de Rio-Janeiro une dépêche en date du 15, à 4 h. 50 soir, annonçant que la garnison s'était insurgée contre le gouvernement impérial, et que le ministre de la marine, baron de Ladario, avait été blessé.

Les insurgés avaient procédé à la formation d'un gouvernement provisoire, composé de MM. Benjamin Constant, Quintin Bocayuva et le général Deodoro da Fonseca.

La population reste étrangère au mouvement. Les banques et magasins étaient fermés.

Dom Pedro II

L'empereur détrôné, qui se trouve, à Petropolis, dans les environs de Rio-de-Janeiro, a soixante-quatre ans. Il y a cinquante-huit ans qu'il règne. Nous l'avons vu souvent à Paris, où il a fait de fréquentes visites, abandonnant la régence à sa fille et héritière présomptive, la princesse Isabelle, qui a épousé le comte d'Eu, fils du duc de Nemours.

Dom Pedro, qui fit un long séjour parmi nous après 1870, à une époque où les souverains nous boudaient, comme républicains et comme vaincus, venait à Paris, non pour les plaisirs de la capitale, mais pour y chercher des distractions d'un ordre plus élevé.

Il aimait les sciences et les lettres ; il était membre de l'Institut ; il fréquentait nos grandes écoles, écoutait tout avec intérêt. Il ne manquait jamais d'aller voir Victor Hugo, et c'est à notre grand poète qu'il dit un jour : « Mais si mon peuple veut la République, il n'a qu'à me nommer président. » L'un de ses petits-fils, Antoine, est né en 1881 à Paris.

D'ailleurs, il ne paraît pas qu'il fût impopulaire dans son pays, où on lui « passait volontiers ses caprices ».

Détail assez amusant : Depuis samedi matin, l'empereur du Brésil était officier de l'instruction publique, nommé sur les propositions des ministres de l'instruction publique et des affaires étrangères.

Rio-de-Janeiro, 17 novembre, soir.

Le nouveau gouvernement vient de déclarer qu'il maintiendra l'ordre avec fermeté. Il prépare en ce moment une circulaire télégraphique aux gouvernements étrangers.

Les nouvelles des diverses provinces sont bonnes.

La province de Bahia a adhéré à la République.

de leurs confrères du reste de l'Europe... »

Nous nous mîmes en route pour Paris... Mais le mal avait fait des progrès effrayants. Nous fûmes obligés de nous arrêter à Fribourg. Mon Ellen n'avait plus de forces. Elle s'alita. Je lus sur ses traits amaigris, sur les taches de ses pommettes, dans ses prunelles brûlées de fièvre, l'approche du dénouement fatal... Et comme je pleurais, comme je priais à son chevet, abîmé dans mon désespoir, je reçus de Flandres une lettre qui m'apprenait que mon fils Georges, mortellement blessé dans l'un des derniers combats de la campagne, m'appelaït pour me serrer une dernière fois entre ses bras... Je me trouvais entre deux mourants également chers. Que faire ? Que résoudre ? Devant laquelle de ces deux agonies agenouiller ma douleur et crier dans mes larmes :

« — Seigneur, vous me les aviez donnés ! Seigneur, vous me les avez repris ! Que votre saint nom soit béni ! »

Ce fut Ellen elle-même qui me dicta mon devoir :

« — Père, il faut aller là-bas, me dit-elle. Il faut aller recevoir les adieux de mon frère et lui porter les miens. Le ciel est bon : il permettra que j'attende ton retour pour mourir. »

J'obéis à cette volonté suprême. Je fis le voyage de Flandres. Mon fils expira dans mes bras. C'est son deuil que je porte, monsieur ?... Ensuite, je revins vers Fribourg... Qu'allais-je retrouver dans cette ville ? Un cercueil couvert d'un drap noir, ou deux lèvres pâles et glacées, mais encore assez fortes pour murmurer dans un baiser :

« — Mon père, je t'aime !... »

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Administration centrale

Le ministre des finances informe les jeunes gens qui désireraient se présenter aux examens pour l'emploi de commis stagiaire dans les bureaux de l'administration centrale qu'un concours aura lieu dans le courant de la deuxième quinzaine de janvier 1890. Les candidats doivent être Français et avoir un diplôme de bachelier. Ils devront joindre à la demande un certificat de bonne vie et mœurs, ainsi que l'extrait de leur casier judiciaire.

Obligations de la Ville de Paris

Un avis que nous recueillons sur une affiche émanant de la Ville de Paris. Nous le livrons aux méditations de nos lecteurs auxquels cet avertissement peut être utile :

« Des maisons financières proposent la vente d'obligations de la Ville de Paris moyennant des versements mensuels, et délivrent provisoirement aux acheteurs des titres imprimés ayant la forme et l'apparence d'obligations de la Ville. L'administration de la Ville de Paris informe le public qu'elle est absolument étrangère à ces agissements, que les titres ainsi délivrés ne sont nullement des obligations de la Ville et qu'elle ne leur reconnaît aucune valeur. »

Le Panama

Le départ de la mission d'études du canal de Panama est enfin décidé.

Après deux mois d'attente, consacrés à l'examen des nombreux projets d'achèvement soumis au liquidateur de la Compagnie, M. l'inspecteur général Guillemain, suffisamment éclairé par des travaux préparatoires, vient de désigner, d'accord avec M. Brunet, les cinq ingénieurs, membres de la commission, qui s'embarqueront le 26 novembre pour se rendre dans l'isthme de Panama.

La nouvelle de ce prochain départ, depuis si longtemps attendue, est bien faite pour reconforter l'esprit, encourager l'espérance de huit cent mille Français intéressés aux destinées de l'œuvre rêvée par Ferdinand de Lesseps.

Elle donne encore un regain d'actualité, elle appelle de nouveau l'attention publique sur cette entreprise colossale commencée sous les plus heureux auspices, poursuivie avec peine au milieu de difficultés considérables et demeurée à l'état embryonnaire malgré la science de nos ingénieurs, l'aide de 1,500 millions et le concours des perceuses, dragues et excavateurs titanesques.

En présence d'une situation pareille, l'entrée en fonctions de la mission d'études est d'une importance capitale. Elle coupe court à tous les atermoiements dont les impatientes se plaignent, elle clôt définitivement une longue période de doute et d'inquiétude, elle ouvre enfin une ère nouvelle à cette œuvre géante dont l'échec définitif équivaldrait à un désastre national.

Le rôle de la mission d'études est des plus vastes ; les ingénieurs ne se rendent pas à Panama dans le but unique d'examiner les travaux

Ellen m'avait-elle attendu pour échanger d'ultimes caresses, ou me faudra-t-il me tuer sur une tombe ?... Ah ! comme la route me semblait longue, et comme j'aurais aimé volontiers, pour l'abrégé de quelques lieues, ce qui me reste de sang, de vigueur et d'énergie, dans mon pauvre corps épuisé... Hélas ! les événements avaient marché plus vite que moi... J'arrive... Voici devant moi les murailles derrière lesquelles s'agit le dénouement de ma destinée, — et je ne puis en approcher. La guerre se dresse entre elles et moi. La guerre inexorable et exécrationnelle ! La guerre qui m'a déjà pris les vingt-cinq ans de mon fils et qui va encore me voler le dernier soupir de ma fille !...

L'ancien complice de la Voisin, l'ex-amant de Thérèse Lesage, était un acteur remarquable.

Il avait détaillé cette longue tirade — c'est à dessein que nous servons de ces deux expressions de théâtre — avec un talent que n'eût point désavoué M. d'Alaméda lui-même. Tout y était : tout ce qu'il ne nous est pas possible de faire passer sur le papier, muet, inanimé et froid : la chaleur, le naturel, la conviction, la science habilement employée des nuances et des contrastes, — et le geste complétant ceci, et l'organe soulignant cela, et la figure brochant sur le reste, donnant à l'invention force de réalité et élevant cette comédie à la hauteur, à la puissance de la tragédie d'Electre ou de Niobé !...

M. de Créqui faillit en être dupe...

Par bonheur, pour lui rappeler quel adroit charlatan il avait devant lui, le regard, avec lequel il étudiait ce dernier, — sans découvrir en lui la plus minime des défaillances ou le plus

exécutés ; ils devront encore parcourir le pays, sonder les fleuves, fouiller les montagnes, rechercher l'utilisation des choses faites et, finalement, indiquer dans un rapport général le système qu'ils jugeront le meilleur pour terminer l'entreprise dans les conditions les plus avantageuses au point de vue technique et financier.

Quand la commission aura accompli sa tâche, quand elle aura vu les travaux, apprécié les résultats acquis, précisé le nombre d'années et de centaines de millions nécessaires à la réalisation du projet choisi, elle rentrera en France.

C'est alors seulement que M. Brunet pourra s'occuper de la liquidation définitive de la Compagnie interocéanique et de la création d'une Société nouvelle appelée, dans son esprit, à terminer le canal. Jusqu'à cette époque dont la fixation n'est guère possible, il n'y a aucune nouvelle à attendre. L'honorable liquidateur examinera à loisir les propositions nombreuses qui lui sont soumises par plusieurs syndicats financiers en vue de la constitution définitive de la Société d'achèvement.

L'avenir tout entier, qu'on le sache bien, est subordonné à la création de cette Société nouvelle. Si des événements imprévus en rendaient la formation impossible, ce serait la mort sans phrases, la ruine définitive, complète, de l'entreprise commencée. Si, au contraire, comme tout permet de l'espérer, la Société se constitue, ce sera peut-être le succès.

Foire de Cahors

La foire du 16 novembre a été assez importante. Bœufs ou vaches amenés 108 paires environ, vendus au cours des derniers marchés. Moutons ou brebis, amenés 650 environ. Le cours a été également celui des derniers marchés. Porcs gras amenés 95, prix moyen de 36 à 40 fr. les 50 kilos. Blé en vente 115 hect., prix moyen 19 fr. l'hect. Mais 400 hect. vendu 13 fr. l'hect. Noix 409 hect., vendues de 8 à 8 fr. 65 les 80 litres. Oies grasses livrées à raison de 1 fr. 40 le k. Les volailles grasses vendues à raison de 1 fr. le k. et les œufs de 0 fr. 80 à 0 fr. 85 la douzaine.

Obligations à longs termes (Travaux publics).

Il a été procédé hier matin, en séance publique, au ministère des finances, au tirage des obligations à long terme, émises pour l'exécution des travaux publics, en vertu de la loi du 29 décembre 1876 et du décret du 12 juin 1877.

A ce tirage, il a été extrait de la roue 29 séries de 100 numéros d'obligations à rembourser au capital de 500 francs, à partir du 16 décembre prochain.

71,301 à 400	149,301 à 400	109,801 à 900
202,001 100	74,101 200	117,901 118,000
65,401 500	111,101 200	148,801 900
59,401 500	7,301 400	143,301 400
171,901 172,000	141,801 900	107,201 300
101,701 800	64,401 300	188,801 900
176,901 177,000	83,601 700	97,701 800
30,401 300	205,601 700	16,301 400
204,001 100	12,001 100	20,901 21,000
4,601 700	188,501 600	

Collège de Figeac

Par arrêté ministériel, en date du 12 novembre 1889, M. Maurin, ancien chargé de cours de Lycée, a été nommé professeur de seconde au collège de Figeac, en remplacement de M. Dencausse, appelé à d'autres fonctions.

léger des défauts — ce regard, disons-nous, rencontra la houssine que l'étranger avait déposée sur une chaise, avec son manteau et son chapeau, au cours de son lamentable récit.

Lorsque ce récit eut pris fin, dans l'étouffement de la voix et dans la prostration du corps :

— Milord, fit le maréchal, si je vous ai bien compris, votre intention, votre désir serait de pénétrer dans Fribourg ?

L'autre baissa la tête en façon affirmative. Vous auriez juré qu'il n'avait plus la force d'articuler un son.

M. de Créqui poursuivit en le considérant avec attention :

— Il est certain que je compatis à vos peines... Il est constant, pareillement, qu'il ne tiendrait qu'à moi de vous donner satisfaction... Mais serait-il bien prudent de le faire ?

— Hé ! monsieur, protesta l'étranger, permettez-moi d'aller de suite au-devant des objections que vous êtes en droit de m'adresser... Je vous comprends : vous semblez redouter que je ne livre aux assiégés le secret de vos forces, de vos opérations et de vos travaux... Hélas ! est-ce que mes yeux, obscurcis par les larmes, ont pu seulement distinguer ce qui se dressait sur ma route ?... Est-ce que je suis capable de compter vos soldats, vos canons, quand j'ai l'esprit plein de l'image de mon enfant, qui m'appelle dans un râle désolé ou qui dort sous la terre froide ?... Et croyez-vous que dans cette ville ennemie dont vous m'aurez facilité l'accès, ma bouche s'ouvre pour autre chose que pour réunir dans la même bénédiction la malheureuse créature qui va me quitter pour jamais, — si ce n'est

PRADINES

Samedi matin, deux ouvriers employés à l'entreprise Mouldoron, traversaient en bateau la rivière du Lot, entre Pradines et Englandières. L'un de ces ouvriers avait un fusil chargé qu'il avait déposé au fond du bateau pour la traversée. Au moment où le bateau abordait sur la rive, un choc se produisit et fit partir le chien de fusil dont la charge atteignit un des ouvriers placé à l'avant du bateau.

Ce malheureux a eu les intestins perforés ; il est mort quelques heures après.

BEAUREGARD

Le dimanche 22 décembre 1889, à 2 heures de l'après-midi, il sera procédé, à la Mairie de Beauregard, par le Maire de cette commune, en présence de deux membres du Conseil municipal et du receveur municipal, à l'adjudication au rabais, par soumissions cachetées, des travaux relatifs à l'exhaussement du clocher de l'Eglise paroissiale de Beauregard et à la reconstruction du clocher de l'Eglise de la paroisse de St-Laurent.

1^o Adjudication des travaux d'exhaussement du clocher de Beauregard :
Montant des travaux et imprévus. 5,600
Cautionnement versé en espèces. 200
2^o Adjudication des travaux de reconstruction du clocher de l'Eglise de St-Laurent :
Montant des travaux et imprévus. 3,300
Cautionnement versé en espèces. 200

CONDUCHÉ

Acte de probité. — M. Delvit, instituteur à Cabrerets, nous signale un acte de probité à l'actif de M^{me} Lazure, receveuse à la gare de Conduché.

Ces jours derniers, M. Delvit se trouvant de passage à la gare de Conduché oublia son porte-monnaie sur le guichet de M^{me} Lazure. Il n'en constata la disparition que chez lui et sans savoir où il l'avait perdu, il télégraphia à la receveuse de Conduché pour lui demander s'il ne l'avait pas laissé sur son guichet. M^{me} Lazure a fait remettre depuis le porte-monnaie et son contenu.

GOURDON

Dans la nuit du 15 au 16 courant, des malfaiteurs, s'étant introduits dans le domicile de la fille Cambou, dite Goiraudet, épouse X..., de notre ville, ont fracturé une armoire d'où ils ont soustrait une somme de cinq cent cinquante francs qui y avait été soigneusement cachée entre le linge.

La police informe.

COUR D'ASSISES DU TARN

AFFAIRE CASSAN

FIN DE LA CINQUIÈME AUDIENCE

Albi, 15 novembre.

Témoins à décharge

Les témoignages à décharge amènent un réveil d'attention. L'on écoute avec intérêt Mme Devic, la marchande de journaux du kiosque de la place Vigan, qui est elle-même une vivante gazette.

déjà fait, mon Dieu ! — et l'homme généreux à qui je devrai d'avoir recueilli au passage le souffle de cette âme envolée vers le ciel ?...

L'astucieux drôle parlait admirablement. Il était doué du don de l'éloquence et passé maître en l'art de feindre. C'eût été, de nos jours, un avocat fort distingué. Plaignons son ombre.

M. de Créqui l'écoutait sans répondre. Certes, dans sa triple carrière de capitaine, de diplomate et de courtisan — il avait été tout cela — celui-ci s'était frotté à bien des fripons retors, à bien des menteurs impudents, à bien des orateurs captieux... Mais il n'en avait pas encore rencontré un de la perfection du prétendu vieillard, du prétendu baronnet, du prétendu Hughes Carlisle.

Devant le silence du maréchal, ce dernier se leva avec dignité :

Du reste, reprit-il lentement, si j'ai deviné la pensée à laquelle obéit en ce moment votre circonspection de général d'armée ; si vous me soupçonnez de faire métier d'espion, qu'attendez-vous pour me traiter comme tel ?... Pour donner ordre qu'on me fusille ou qu'on me pendre ?... Votre devoir vous impose cette rigueur, et je n'essaierai point de m'y soustraire : trop heureux du supplice qui m'enverra rejoindre mon Georges et précéder mon Ellen dans la vie éternelle !...

Ses bras tombèrent, pendant comme si un ressort s'y fût brisé.

— Donc, je ne prie plus... Je n'ai plus de force ni de courage... Le ciel s'est montré inflexible... Comment garderais-je l'espérance de vaincre et de fléchir les hommes ?

Sa voix était tellement sourde et éteinte, qu'elle

Mme Devic connaît tout Albi. Comme, un matin d'avril, Durand passait à proximité de son étalage, elle s'étonna de lui voir un assortiment de ferraille aux mains.

— C'est qu'on change chez nous toutes les serrures, dit le domestique, car mon maître craint d'être assassiné.

— Pas possible !

— Oui, par sa belle-fille, depuis qu'il a chassé cette coquine.

Une jeune couturière raconte avoir entendu M. le lieutenant Pradines s'écrier que Mme Cassan était innocente du crime, commis par un habitant de Lagrave probablement.

Le lieutenant, rappelé à la barre, reconnait le propos.

D. — Sur quoi le basiez-vous ?

R. — J'ai reçu une lettre anonyme.

Le président. — Des lettres anonymes, il en pleut depuis six mois !

La femme d'un employé de la préfecture, Mme Lautrec, rapporte avoir plusieurs fois remarqué des signaux entre l'officier et Mme Cassan ; une après-midi, il ramassait sur le trottoir un billet qu'elle avait lancé de sa fenêtre.

Entre neuf et dix heures du soir, le 8 mai, des promeneurs apercevaient autour de la maison du docteur, deux ou trois passants mystérieux ; l'un paraissait cacher un objet dans sa poitrine, un autre se dissimulait derrière une charette ; à quelques pas une dame voilée avait cherché un refuge dans l'ombre du mur de clôture de l'asile des fous.

Est-ce tout ? Pas absolument. Un témoin encore est cité par la défense, un témoin sur la comparution duquel elle semble fonder un sérieux espoir ; c'est un certain Vallat, dont l'instruction a eu beaucoup à s'occuper dès l'origine ; il lui était suspect, depuis elle a abandonné ses soupçons ; on entendra Vallat demain samedi.

La partie civile

En attendant, la parole appartient à la partie civile. La cinquième audience s'achève donc par la première partie du plaidoyer de M^e Bosredon, réclamant, au nom des quatre enfants mineurs de Mme Cassan, le châtimement de l'assassin de leur grand-père, l'expiation suprême pour Justin Durand.

SIXIÈME AUDIENCE

Albi, 16 novembre.

Non, ce n'est pas Vallat qui nous fournira la clef du mystère ; ce grand garçon, de tournure insignifiante, est un vagabond, un tireur de carottes, mais pas du tout un égorgeur de vieillards ; s'il est exact que de La Grave, où il travaillait comme maréchal-ferrant, il était le 8 mai dernier venu à Albi, son voyage, on en est maintenant certain, n'avait point un but criminel.

Vallat désirait emprunter de l'argent à une de ses tantes ; serait-il l'un des individus remarqués le soir rue de Lude et boulevard Gambetta ? Personne ne le reconnaît, personne ne l'accuse ; il a, dit-il, passé la nuit dans un coin de la gare, pour repartir le lendemain matin ; cette assertion n'est appuyée d'aucune preuve, mais elle n'est pas non plus démontrée mensongère ; nul ne la confirme ni ne la dément, donc on n'a rien à attendre du côté de Vallat.

Justin Durand le regarde à peine, très préoccupé qu'il est d'une déposition autrement grave, autrement importante, celle d'un prisonnier de la maison d'arrêt de Toulouse, nommé Puel.

Déposition d'un mouton

Puel était-il un de ces moutons que l'on place souvent auprès des détenus en prévention pour

semblait venir de l'autre côté d'un abîme : — Indiquez-moi seulement, conclut-il, où il faut que j'aille pour en finir...

Et il fit quelques pas vers la porte, machinalement, — chancelant, courbé, abêti, — comme entraîné et broyé par l'étreinte de fer de l'adversité...

Puis, tout à coup, se retournant brusquement et se tordant les mains :

— Eh bien ! non !... Je ne peux pas !... Je ne peux pas !... Ma fille qui est là-bas... Morte ou vivante, il me la faut !...

Il eut l'air de se redresser avec un effort surhumain, et regardant le maréchal avec des yeux farouches et sanglants :

— Monsieur, demanda-t-il, êtes-vous père ? Il y eut une pause. Puis M. de Créqui appela : — M. de Locmaria !

Joël entra. Il n'avait rien perdu de la scène qui précède, et celle-ci avait été si merveilleusement jouée, que le jeune homme s'en était senti quasi tout remué. Mais où son étonnement ne connut plus de bornes, ce fut quand il se trouva face à face avec la tête que s'était fabriquée — pour les besoins de sa cause — l'ancien sir Henry Walton. Comment, en effet, déchiffrer l'ex-amant de Thérèse Lesage, l'Anglais de la route des Vosges, de l'Hommelet-Rouge et de la berge du Rhin devant Brisach, dans ce « père » suppliant, larmoyant, étendant les bras et murmurant des mots presque indistincts que l'on comprenait à peine ?

(A suivre)

obtenir d'eux les récits qu'ils refusent aux magistrats ?

A-t-il sollicité les confidences de Durand, ou bien ont-elles été spontanées ? Ce qui est certain, c'est que Durand lui aurait fait des aveux à peu près complets, et ces aveux offrent ceci de notable qu'ils concordent point par point avec la reconstitution de la scène de l'assassinat par les savants experts, M. le docteur Guy et son confrère M. Boussac.

Reconstitution de la scène

M. le docteur Guy, qui succède à M. Cassan comme médecin en chef de l'asile des aliénés et médecin en chef de l'hôpital, s'est distingué par de curieux travaux sur l'hypnotisme.

Des appréciateurs compétents regrettent qu'on ne l'ait pas encouragé à une tentative hypnotique au cours de l'instruction ; il eût en tout cas été intéressant d'essayer.

L'audience d'aujourd'hui ne clôturera pas les débats ; ils se prolongeront sûrement jusqu'à demain dimanche.

M. Bosredon poursuit sa plaidoirie, à laquelle succède le réquisitoire du procureur général.

Réplique de M. Ferran

M. Ferran fournit une longue réplique dans laquelle aucun argument nouveau n'est produit. Il plaide surtout le doute et s'écrie, en invoquant les principes de liberté et de haute moralité de la France moderne, que les jurés ne voudront point prononcer la peine de mort.

« Non, dit-il, Albi ne verra pas venir le bourreau ! Non, la population de cette ville ne verra pas couler le sang de cet accusé. Si, par malheur, je n'ai pu vous transmettre mon incertitude, laissez-moi vous crier : Grâce pour la famille de cet homme. Je vous supplie pour son père, vieillard que la douleur accable ; pour sa mère anéantie ; pour sa sœur désolée. Je vous supplie, messieurs les jurés, pour cet homme de vingt-cinq ans.

Le Verdict

Albi, 17 novembre, 5 h. 50. soir.

Le jury rentre dans la chambre de ses délibérations à quatre heures. Il en ressort à cinq heures avec un verdict négatif sur la question unique relative à l'empoisonnement de Philippine Sicard, affirmatif sur les questions relatives à l'assassinat du docteur Cassan et à la tentative de vol qualifié, muet sur les circonstances atténuantes.

Le président, après la lecture du verdict, demande à Durand s'il n'a rien à ajouter pour sa défense.

Durand dit : « On condamne un innocent, et le coupable on l'acquitte. » Ceci est dit sans émotion excessive, sans une larme dans les yeux.

Condamnation à mort

La cour se retire pour délibérer et revient avec un arrêt aux termes duquel Justin Durand, reconnu coupable d'assassinat avec préméditation et vol qualifié, est condamné à la peine de mort.

La cour ordonne, en outre, que l'assassin du docteur Cassan sera exécuté sur une des places publiques d'Albi.

Incident

M. Ferran dépose des conclusions tendant à ce que la cour lui donne acte, lors du transport de la cour et des jurés à la maison du crime, l'accusé Durand n'a point comparu libre, ainsi que le veut la loi, puisqu'il avait les menottes aux mains, pendant ces constatations et les interrogatoires qui les ont accompagnés.

Le procureur général invite la cour à donner acte de ses conclusions, réserves faites que les mesures dont se plaint la défense ont été motivées par la précédente tentative d'évasion de Durand.

La cour donne acte, dans ces conditions, des conclusions de la défense et des conclusions du procureur général.

M. Ferran revient à la charge et demande à la cour de lui donner acte, de ce que toutes les issues de la maison Cassan étaient gardées par les gendarmes et les soldats.

Le procureur général déclare que cela était nécessaire à la sécurité des débats, pour que l'accusé ne puisse pas s'évader.

La cour, adoptant les réserves du procureur général, passe outre, laissant à la défense le soin de se prévaloir comme elle l'entendra, et donne acte dans les conditions précitées.

L'attitude du condamné

Cependant, Durand est affaissé sur son banc, la tête dans ses mains, le mouchoir sur les yeux ; il reste étranger à tous ce qui se passe.

Dans la salle, les rumeurs se croisent. Au dehors, on entend gronder la foule, amassée sur la place Lapérouse et la place du Palais.

Quand la cour prononce la peine de mort, Durand s'agite, sanglote et répète : « Condamner un innocent ! condamner un innocent ! » Dans la salle, des femmes crient et poussent des exclamations.

M. Bosredon dit : « Le verdict du jury réhabilite les innocents accusés par Durand. Je n'insiste plus. »

Durand est enfin amené par les gendarmes. Il dit avant de partir : « Je ne mérite pas la

condamnation. Le crime ne vient que de cette femme — il désigne M^{me} Cassan — et il crie : « Oh ! mon Dieu ! » et il sort en mettant son foulard autour du cou.

Sur la place, une foule innombrable attend le passage du condamné. Aucun cri n'est poussé. La foule paraît empoignée par l'émotion !

Albi, 17 novembre, 7 h. 35. soir.

Pendant que Durand était reconduit à la prison, sa mère et sa sœur, fendant la foule amassée sur la place Lapérouse, ont essayé de s'approcher de lui. Repoussées par les gendarmes, elles ont poussé des cris déchirants. Durand s'est trouvé mal. Il a été emporté plutôt que conduit par les gendarmes. La foule a été maintenue alors par un piquet de troupes.

Variétés

LES TABACS FRANÇAIS

Les tabacs français qui, actuellement, en dehors des employés commissionnés, font vivre un personnel de plus de vingt-mille ouvriers et préposés des deux sexes, et rapportent à l'Etat un bénéfice annuel de trois cents millions de francs, ont, en soixante-seize années, de 1811 date de l'exploitation directe du monopole, à 1887, réalisé une recette brutale de douze milliards sept cent quatre-vingt-dix sept millions trois cent trente-sept mille huit cent soixante-seize francs et un bénéfice net de neuf milliards six cent quatre-vingt-huit millions trois cent quatre-vingt-douze mille six cent soixante-et-un francs ; donc, près de trois milliards depuis dix ans.

Ces chiffres fabuleux, qui donnent le vertige, on les apprend dans le pavillon des tabacs français au Champ-de-Mars.

Le petit édifice de la direction générale des manufactures de l'Etat contient un bureau de vente, ouvert seulement aux acheteurs, où l'on peut se procurer toutes les variétés de tabac que l'on désire, depuis le vulgaire *crapulos* jusqu'au cigare le plus exquis de la Havane et où l'on accède par la porte du milieu.

Les deux autres portes conduisent à la salle d'exposition.

Les tableaux statistiques et graphiques appendus aux murs nous fournissent une quantité de renseignements qui ne sauraient malheureusement trouver place ici.

Glanons, au hasard, parmi ceux qui peuvent intéresser nos lecteurs.

Avant 1870, dix-huit départements étaient autorisés à cultiver le tabac. Le Haut-Rhin et le Bas-Rhin fournissaient pour leur part la moitié de la récolte totale.

Depuis la guerre, la culture a été étendue à vingt-deux départements. Elle atteint aujourd'hui 16,507 hectares.

Les planteurs sont au nombre de 62,284. L'hectare a produit brut 1,181 fr. en 1887 et 795 fr. seulement en 1888.

Le département le plus productif est celui de la Dordogne, qui fournit 4,862,190 kilogrammes.

Après lui, c'est le Lot-et-Garonne, avec 3,663,657 kilogrammes ; puis l'Isère, avec 2,381,809 kilogrammes.

Viennent ensuite le Lot, avec 2,238,409 ; la Gironde, avec 2,160,688 kilogrammes ; le Pas-de-Calais, qui en produit 1,515,933, et le Nord, où l'on en récolte 1,327,124.

La Meuse est au dernier rang avec 10,663 kilogrammes.

La contribution de l'Algérie est de 2,668,295 kilogrammes.

Le chiffre de la récolte totale est très variable. En 1887, il était de 22,600,000 kilogrammes, valant environ 19 millions de francs ; en 1888, il ne s'est élevé qu'à 20,175,000 kilogrammes, d'une valeur de 16,423,000 francs. Les tableaux statistiques nous apprennent que la superficie mise en culture varie d'une façon à peu près parallèle au poids des récoltes.

L'administration possède vingt-sept magasins de culture : trois en Algérie et les autres dans les départements cultivateurs, pour la réception des tabacs indigènes en feuille et leur garde jusqu'à la naturation ; elle a cinq magasins de transit : à Bordeaux, à Dieppe, à Dunkerque, au Havre, à Marseille, pour la réception des tabacs exotiques et le dépôt des tabacs indigènes à répartir sur les différentes manufactures.

Ces manufactures, au nombre de vingt-et-une, sont loin d'avoir la même importance.

Celle de Lille fournit annuellement à la consommation six millions cent mille kilogrammes ; celle du Gros-Cailou, à Paris, quatre millions sept cent mille ; celles de Châteauroux, Dijon, Lyon, Morlaix, Nantes, Toulouse, dépassent deux millions. La manufacture de Pantin n'atteint pas plus de six cent soixante mille kilogrammes ; celle de Reuilly arrive à peine à cent cinquante mille ; enfin, la manufacture d'Orléans ne dépasse pas vingt mille.

Pendant que nous y sommes, recueillons sur les murs d'autres indications.

La consommation moyenne par habitant, en France, était de 870 grammes en 1878 ; aujourd'hui, elle est de 936 grammes. C'est dans le centre que l'on consomme, le moins, dans le nord-est et dans le sud-est que l'on consomme

le plus. La vente la plus importante est celle du tabac à fumer, 67 0/0 environ ; celle des cigares est de 12 0/0. Le débit du tabac à priser diminue de jour en jour, tandis que celui des cigarettes toutes faites croît dans de notables proportions.

Voilà ce qu'on apprend, avec bien d'autres choses encore, au pavillon des tabacs.

Les appareils ingénieux imaginés par M. Schlœsing, l'éminent directeur de l'école d'application, pour le service des analyses de laboratoire, laissent généralement froid le public, qui n'y comprend rien.

Il a plus d'empressement autour des reproductions, sur une petite échelle, du matériel des manufactures et magasins : monte-charges, hachoirs, bluteries, pilons, etc., etc. ; et des modèles représentant, l'un le magasin des tabacs de Marmande, l'autre la manufacture de Dijon.

Mais on se bouscule, on s'écrase pour voir fonctionner les machines et travailler les ouvriers aux doigts agiles qui y sont affectés.

Fabriquer vite, bien, beaucoup, et sans trop de fatigue, c'est le rêve de toutes les industries. Ici, ce rêve est complètement réalisé.

Le personnel fabricant, ouvriers et préposés des manufactures nationales, comprend aujourd'hui 20,871 personnes, se répartissant ainsi qu'il suit : 2,560 hommes, dont 758 préposés et 1,802 ouvriers ; et 18,311 femmes, dont 18,200 ouvrières et 111 préposées. On voit que le beau sexe constitue presque les neuf dixièmes de l'effectif total.

L'ancienneté de service est de douze ans en moyenne. Sur 1,000 agents, 585 ont de treize à trente ans de présence, 233 plus de trente ans, 27 de trente-deux à trente-quatre ans.

Cette stabilité du personnel est en grande partie due aux dispositions prises pour parer aux besoins présents et futurs de cette population de travailleurs. Ces dispositions dont on trouve la description complète dans des documents exposés au Champ-de-Mars et à l'esplanade des Invalides, ont valu à la direction générale des manufactures de l'Etat le grand prix dans la section XIV d'économie sociale (institutions patronales.)

Il y a un bon exemple à suivre, que nous ne saurions trop recommander aux chefs d'industrie et aux administrations.

Compagnie d'Orléans

Depuis le 18 Novembre courant, la Compagnie d'Orléans apporte dans notre région des améliorations au service des trains.

Le train qui part actuellement à 8 h. 5 du soir de Capdenac sera rétabli à son ancienne heure, c'est-à-dire à 5 h. 16 du soir pour arriver à Cahors à 7 h. 33.

Les trains de la ligne de Montauban sont modifiés au départ de Cahors et de Montauban ainsi qu'à l'arrivée dans ces deux gares, d'après les heures suivantes :

Départs de Cahors à 7 h. 15 matin, 10 h. m., 5 h. 22 soir. Arrivées à Montauban à 9 h. 18 m., 11 h. 55 m., 7 h. 45 soir.

Départs de Montauban à 9 h. 25 m., 10 h. 40 m., 4 h. 30 soir. Arrivées à Cahors à 10 h. 13 m. midi 34, 6 h. 34 soir.

Le train partant de Cahors à 10 h. 14 matin aura une correspondance à Montauban avec les trains express et omnibus sur Toulouse, et le train arrivant à Cahors à 6 h. 34 soir continuera sur Libos pour correspondre dans cette gare avec les trains sur Agen et Périgueux.

VITICULTURE

Vins de la Gironde

A en juger par la liste des ventes de la semaine on peut se rendre compte de l'activité qui commence à régner dans toute l'étendue de notre vignoble girondin.

Dans le Médoc, la récolte a été bonne, surtout aux environs de Pauillac et de Saint-Estèphe : les cours ne sont pas encore établis, mais sur des offres du prix de l'an dernier faites par le commerce aux propriétaires, ces derniers ont maintenu leurs prétentions qui sont au-dessus de ces prix.

Vins du Gers

Les vins du Gers sont très demandés, et le commerce local fait à tous les marchés des achats soirs et sérieux.

Cette situation est faite pour donner bon espoir aux détenteurs, qui se montrent de plus en plus difficiles.

Vins du Midi

On écrit de Carcassonne :

La vente des vins de la propriété a été peu importante cette semaine ; les quelques affaires qui se sont traitées consistent en de petits lots ne dépassant pas 400 hectos. Quant aux prix, ils ont été jusqu'à présent peu élevés ; les propriétaires auront en un bénéfice relatif s'il faut en juger par les quelques ventes pratiquées sur le marché de samedi dernier.

On écrit de Cette :

Notre marché est très animé et très suivi ; il s'y est traité des affaires assez importantes.

On écrit d'Arles :

Les prix des vins étant bien tenus d'aucons disent qu'une hausse ne paraît pas probable et que la propriété ferait bien de vendre au cours du jour.

Vins du Roussillon

En Roussillon, les achats se contiennent activement.

La force des bœufs

Nous connaissons, en France, toutes sortes de courses, mais nous ne connaissons pas encore les courses de bêtes de trait qui sont pourtant moins excentriques et plus utiles qu'on ne pourrait le supposer au premier abord.

On vient d'organiser à Stockach, dans l'Oberland badois, des concours de vitesse et de force pour les bœufs.

Le premier essai consistait à faire traîner le plus rapidement possible une charge de deux mille kilogrammes par une paire de bœufs : l'attelage le plus rapide a parcouru le kilomètre en huit minutes.

La seconde épreuve avait pour but de déterminer le maximum de charge qu'une paire de bœufs pourrait traîner pendant un kilomètre sur une route détremée par les pluies, traversant une voie ferrée en passage à niveau, et sans que leurs conducteurs se servissent de l'aiguillon.

Les vainqueurs ont pu traîner une charge de 16,500 kilogrammes !

Vente du vin de quinquina

La vente de « vin de quinquina » par des négociants en liquides, des épiciers, constitue-t-elle une contravention au monopole des pharmaciens.

Le tribunal correctionnel de Châteauroux d'abord, la cour de Bourges ensuite ont décidé que la loi du 21 germinal an XI, qui règle la matière, a entendu prohiber la vente des produits pharmaceutiques, mais non celle d'un produit qui, sous une dénomination pharmaceutique, ne contiendrait rien de médicamenteux.

La contravention n'existerait qu'autant que le liquide mis en vente contiendrait une substance pharmaceutique et, dans l'espèce, du quinquina à une dose faisant de ce produit un liquide médicamenteux. La dose est déterminée par le Codex.

Le syndicat des pharmaciens de l'Indre s'est immédiatement pourvu en cassation contre cet arrêt.

ÉTUDE

de M. AUGUSTE MAZIÈRES, avoué à Cahors, rue du Portail-Alban, n° 10.

EXTRAIT

D'UNE

demande en séparation de biens

En vertu d'une ordonnance de M. le Président du Tribunal civil de Cahors, en date du dix-huit novembre courant, et par exploit de M. Rousseau, huissier à Cahors, en date du dix-huit novembre aussi courant, enregistré, la dame Marie Besse, sans profession, épouse du sieur Antoine Loubradou, aîné, cultivateur et marchand de grains, habitant et domicilié à Escayrals, commune de Fontanes, a formé contre son dit mari une demande en séparation de biens. Elle a constitué M. Mazières pour son avoué près le dit Tribunal civil.

Fait à Cahors le dix-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

L'avoué poursuivant, MAZIÈRES.

BOURSE. — Cours du 18 novembre 1889.

3 0/0.....	87 70
3 0/0 amortissable (nouveau).....	91 60
4 1/2 0/0 1883.....	105 40
Actions Orléans.....	1,350 00
Actions Lyon.....	1,340 00
Action Panama.....	83 75
Obligations Orléans 3 0/0.....	422 00
Obligations Lombardes.....	314 80
Obligations Saragosse.....	376 00
Emprunt Russe 4 0/0 1889.....	92 95

BULLETIN FINANCIER

du 18 novembre 1889.

La fermeté de nos rentes est remarquable, non pas qu'il soit venu à l'idée de la spéculation de croire jamais que la révolution brésilienne pourrait influencer notre marché, mais parce que la baisse de certaines valeurs et de certains fonds étrangers pouvait l'influencer. Il n'en a rien été, et le 3 0/0 gagne 10 centimes à 87,70, le 4 1/2 à 105,42. L'Extérieure clôture à 73 7/16, le portugais à 65 7/8. L'Italien 94,05. Au parquet, les valeurs sont fermes. Foncier 1305, Lyonnais 687, Suez 2325, Banque de Paris 795.

La Banque du Brésil finit à près de 100 fr. On a beaucoup racheté à la fin de la Bourse sur la publication d'une dépêche de Rio et disant que le Gouvernement provisoire vient de faire paraître une proclamation portant que tous les contrats faits par l'ancien Gouvernement seront respectés et exécutés par lui. Le Ministre des Finances s'est rendu dans les bureaux de la Banque Nationale du Brésil et a ratifié personnellement cet engagement.

Nous apprenons avec plaisir qu'une certaine animation se manifeste sur le marché des actions des mines de la Galicie. L'affaire va rentrer dans une période active. Les titres sont demandés aux environs de 23 francs.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions aux stations hivernales et balnéaires des Pyrénées.

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans pour certaines gares du réseau du Midi et notamment pour : Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, St-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn.

Durée de validité : 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée. Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une Gare située au moins de la station balnéaire, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le paiement aux administrations pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 10 0/0 du prix total du billet aller et retour.

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Des billets d'aller et retour de famille, de 1^{re} et 2^e classes sont délivrés à toutes les stations des réseaux d'Orléans et de l'Etat avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours. Pour Arcachon, Pau, Saint-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 3 personnes	25 %
— 4 —	30 %
— 5 —	35 %
— 6 — et plus 40 %	

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des Billets de famille peut être prolongée une ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du Billet de Famille.

Voyages dans les Pyrénées

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des billets d'excursion comprenant quatre itinéraires différents, permettant de visiter le centre de la France, les stations hivernales et balnéaires des Pyrénées et des Bords du Golfe de Gascogne.

Les prix de ces billets sont les suivants : Premier itinéraire : 1^{re} classe 225 fr. — 2^e classe 170 fr.

Durée de validité : 45 jours. Deuxième, troisième et quatrième itinéraires : 1^{re} classe 180 fr. — 2^e classe 135 fr.

Durée de validité : 30 jours. La durée de ces différents billets peut être augmentée, moyennant supplément, d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours.

Enfin, il est délivré de toutes gares des Compagnies d'Orléans et du Midi, des billets aller et retour réduits de 25 %, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour se rendre à des points en dehors desdits itinéraires.

Tous ceux qui, par devoir ou par état, sont obligés de parler ou de chanter longtemps en public, n'ont qu'à se louer de la Pâte Regnaud. D'une saveur délicate, cette préparation est justement recherchée des artistes lyriques ou dramatiques, aussi bien en France qu'à l'étranger. La modicité de son prix la met d'ailleurs à la portée des bourses les plus modestes. C'est ainsi qu'elle est également appréciée des instituteurs et des prédicateurs.

Pour les éviter

Pour éviter maux de tête, manque d'appétit, embarras d'estomac, nous ne saurions trop vous conseiller l'emploi des Pilules Gicquel. Elles sont aussi très efficaces contre les névralgies, les étourdissements, les congestions. Elles sont employées avec grand succès contre les maladies du cœur, du foie, la jaunisse, l'hydropisie, la paralysie. Dans toutes les pharmacies vous trouverez les Pilules Gicquel, à 1 fr. 50 la boîte.

INJECTION BROU

40 ans de Succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les Écoulements anciens ou récents. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE. Prix : 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRE, Pharmacien 102, RUE RICHELIEU, PARIS

Bibliographie

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^o 56, RUE JACOB, A PARIS

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la Mode illustrée, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie. On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste, à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS : 4^e édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; un an, 14 fr. 4^e édition, avec une gravure colorisée chaque numéro. 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; un an, 25 fr. S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

Le Moniteur de la Mode

Paraissant tous les Samedis

Constater le succès toujours croissant du Moniteur de la Mode est la meilleure preuve que l'on puisse donner de la supériorité de cette publication placée, sans conteste aujourd'hui, à la tête des journaux du même genre.

Modes, travaux de dames, ameublement, littérature, leçons de choses, conseils d'hygiène, recettes culinaires, rien n'y manque, et la mère de famille, la maîtresse de maison l'ont toutes adoptées comme le guide le plus sûr et le plus complet qui soit à leur service.

Son prix, des plus modiques, le met à la portée de toutes les bourses :

ÉDITION SIMPLE (sans gravures color.)	ÉDITION N° 1 (avec gravures color.)
Trois mois..... 4 fr.	Trois mois..... 8 fr.
Six mois..... 7 50	Six mois..... 15 »
Un an..... 14 fr.	Un an..... 25 »

(ÉTRANGER, LE PORT EN SUS.)

On s'abonne en envoyant 3, rue du Quatre-Septembre, un mandat-poste ou des timbres-poste au nom de M. Abel GOUBAUD, Directeur du journal.

Le Moniteur de la Mode livre à ses abonnés, moyennant la somme minimale de CINQUANTE CENTIMES pièce, tous les patrons dont elles peuvent avoir besoin.

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul et dans toutes les bonnes Pharmacies.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

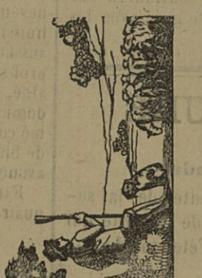
Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, acridités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements (même en grossesse), diarrhées, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueur, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dardes, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, moelleuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 42 ans de succès, 100,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'empereur Nicolas de Russie, etc. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; soit environ 20 c. le repas. Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE ». Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Aussi la « REVALESCIERE EN BISCUITS », à 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Dépôt à Cahors : chez M. VINEL, droguiste, et partout, chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et C^o (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

CAUSERIES AGRICOLES

L'ÉLEVAGE DES BÊTES À LAINE DES CAUSSES DU LOT PAR J. MEULET

Instituteur public à Carluac (Lot)



EN VENTE : Chez tous les Libraires et à l'Imprimerie Layton. Prix : 20 centimes.

LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES Ayant obtenu la Grande MÉDAILLE D'OR A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE Membres de l'Académie nationale, Inventeurs et Fabricants PERIGUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer l'Élixir des Vosges est une liqueur SUI-GENÈRE dont les Bourgeois de Spain forment essentiellement la base. Il n'est pas et ne peut pas être une imitation de la GRANDE-CHARTREUSE

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références

GRAND PRIX D'HONNEUR 1880 DIPLOME D'HONNEUR 1889



GUÉRISON CERTAINE et RADICALE DE TOUTES LES Affections de la Peau

DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc., des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Médecins de la Science

Le Traitement se dérange nullement du travail ; il est à la portée des petites bourses, et dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE 41, rue St-Louis, à MELUN (S.-et-M.) CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance



L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE À JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet on 125 liv. à 15 cent. ou séparément à 18 fr. 75

AVEC 125 CARTES COLORIÉES

La 1^{re} liv. A 45 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les Libraires et un spécimen gratis à HAVARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb., pour recevoir la 1^{re} liv. gratis

15 CENTIMES la livraison avec carte colorisée

75 CENTIMES la série de 125 liv. à 5 fr. et 5 cent.

Le propriétaire-gérant : LAYTON.

PÉPINIÈRE de Vignes Américaines et Franco-Américaines

Rue de l'Abattoir, à CAHORS (Lot)

ENTRÉE LIBRE TOUS LES JOURS

En cas d'absence de l'employé, prière de s'adresser à M. ALAZARD

LOUIS, 12, rue du Four Ste-Barbe.

LE CATALOGUE ET PRIX-COURANT S'ERA ADRESSÉ FRANCO SUR DEMANDE

H. LAMIRAULT & C^o Éditeurs PARIS 61, Rue de Rennes, 61

LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE INVENTAIRE RAISONNÉ

Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la Fin du XIX^e Siècle

SOUS LA DIRECTION DE MM. Berthelot, sénateur, membre de l'Institut; Hæstwyg, Doyen de la Faculté de Médecine de Paris; F. Gamille Dreyfus, député de la Seine; A. Giby, professeur à l'École des langues orientales; Dr L. Hahn, bibliothécaire en chef de la Faculté de médecine de Paris; C.-A. Laisant, député de la Seine; H. Laurent, examinateur à l'École polytechnique; E. Lévassieur, directeur de l'École nationale des hautes-études; H. Moitte, chargé de cours à la Sorbonne; E. Mouton, conservateur de l'École nationale des beaux-arts; A. Walba, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

ACCOMPAGNÉE DE PLUS DE 25,000 ILLUSTRATIONS ET CARTES HORS TEXTE

Livraison spécimen envoyée gratuitement sur demande

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE formera environ 25 volumes gr. in-8° comportant 4,200 pages, qui seront publiés par livraisons hebdomadaires. Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues dès à présent au prix de 500 f.

Chaque livraison	Payables à raison	Chaque volume broché
4 franc	de 10 francs par mois	25 francs